

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

EFS
Établissement français du sang

Décision n° 2014-11 du 24 février 2014 portant nomination à l'Établissement français du sang

NOR : AFSK1430395S

Le président de l'Établissement français du sang,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8;
Vu le décret du 15 octobre 2012 portant nomination du président de l'Établissement français du sang ;
Vu l'avis du directeur de l'établissement de transfusion sanguine Pyrénées-Méditerranée,

Décide :

Article 1^{er}

Mme Chantal FOURNIER-WIRTH est nommée directrice scientifique de l'établissement de transfusion sanguine Pyrénées-Méditerranée à compter du 24 février 2014.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 24 février 2014.

Le président de l'Établissement français du sang,
F. TOUJAS